

**Jean-Luc RUFFIN**

Secrétaire du CEE ArcelorMittal  
Représentant CGT au Comité Restreint  
ArcelorMittal Fos-sur-Mer  
F-13776 FOS s/MER cedex  
Téléphone +33 (0) 442 47 9760  
Portable +33 (0) 611 117 331  
jean-luc.ruffin@arcelormittal.com

**ArcelorMittal**  
European Works Council

***Déclaration du groupe salarial au Comité  
Restreint du 21 septembre 2023***

Monsieur le Président,

Depuis l'annonce, le 5 juillet 2023, au plus niveau du groupe ArcelorMittal de la mise en œuvre d'une « *politique générale en matière de télétravail, selon laquelle chaque salarié dont la fonction est compatible avec le télétravail doit être présent sur site 4 jours par semaine* ».

Qu'en est-il de la période post Covid-19 ou l'on nous expliquait qu'avec l'évolution des outils de communication et des modes de travail associés possibles, la prise de conscience écologique et la nécessité de protéger notre planète en réduisant les transports afin de faire baisser la pollution. Depuis quelque temps nous pouvons constater que les salariés recherchent un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Tous ces éléments ont fait évoluer drastiquement les mentalités mais aussi les attentes des salariés et des managers sur le sujet du télétravail. Ce nouveau mode de travail a été un atout pour ArcelorMittal afin d'attirer de jeunes talents.

Cette décision unilatérale de l'employeur met en évidence le manque de considération de notre Direction Générale envers les salariés et les organisations syndicales, que ce soit sur la forme comme sur le fond. Aujourd'hui, les arguments de la direction pour nous vendre cette régression sont que nous sommes une entreprise manufacturière et que l'on produit sur site. Que les salariés doivent discuter et réfléchir ensemble en présentiel afin d'avoir les meilleures idées. Alors que de nombreux grands groupes industriels continuent de proposer 2 à 3 jours de télétravail.

Télétravailler, cela permet d'avoir moins de stress, moins de fatigue, moins de risques d'accidents et moins de pollution. Certaines entreprises anglo-saxonnes, en particulier aux Etats-Unis, tirent la sonnette d'alarme sur la productivité. Mais à ce jour aucune étude sérieuse n'a démontré que les salariés en télétravail sont moins productifs qu'en présentiel.

**Le monde a-t-il tellement changé pour que les arguments de l'époque ne soient plus d'actualité ?!**

Les membres du groupe salarial au Comité Restreint du CEE d'ArcelorMittal demandent à ce que le groupe retire la mise en œuvre de la politique générale sur le télétravail et dans le même temps entame des négociations en vue de parvenir à un accord commun afin de répondre aux revendications légitimes des salariés européens d'ArcelorMittal !